

Bons vœux à Termes-d'Armagnac



Bons vœux à Termes-d'Armagnac

bon vœux à Termes-d'Armagnac

Dimanche 25 janvier, les habitants de Termes-d'Armagnac se sont rassemblés nombreux à l'occasion des vœux du maire, Thibault Renaudin. Ce temps fort de la vie démocratique locale a permis de rappeler le cap politique de l'équipe municipale et de dresser le bilan des actions conduites en 2025 au service du territoire.

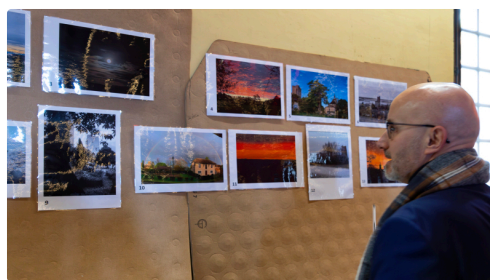
Dans un contexte national marqué par les tensions sociales, économiques et agricoles, le maire a réaffirmé une conviction forte: les communes rurales ont un rôle central à jouer lorsqu'elles font le choix de la proximité, de la solidarité et de l'engagement collectif. Il a salué l'action déterminante des associations, en particulier culturelles, dont le dynamisme contribue en rayonnement du village et à l'attractivité du territoire, comme en témoigne la hausse de la fréquentation observée cette année.

Le bilan des investissements communaux a également été présenté, avec notamment l'ouverture de l'Étape Termoise, équipement structurant qui permet désormais d'accueillir les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle sur le nouveau tracé 101 reliant Nogaro à Lourdes. Un projet emblématique d'une politique municipale tournée à la fois vers l'accueil, le patrimoine et le développement local.

Abordant la crise agricole, Thibault Renaudin a souligné l'engagement concret de la commune en faveur des circuits de proximité et des producteurs locaux, faisant de l'achat public et associatif un véritable levier politique. En 2025, les achats cumulés de l'épicerie associative, de l'EHPAD et des événements culturels ont représenté près de 130 000 euros de denrées alimentaires produites dans un rayon de 40 kilomètres, illustrant une volonté assumée de soutenir l'économie agricole de proximité et de donner du sens à chaque euro dépensé. Thibault Renaudin a enfin salué l'engagement des services municipaux et de son équipe municipale. Le groupe Hêtz Beròi a ensuite animé la suite des vœux autour d'un brûlot d'Armagnac.



IMG_1490.jpg



IMG_1487.jpg



IMG_1491.jpg



IMG_1501.jpg



5d3d6fd6-6582-4344-869e-b6f8b6b61b53.jpg